

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE

COMMUNES D'ERMENONVILLE ET DE MONTAGNY STE FELICITE

Compte rendu de la réunion du 13 octobre 2005 à 20h30

Etaient présents :

Titulaires : Mesdames Colette CONQUET, Sylvie GON, Josette FRIEZ, Messieurs Jean-Paul DOUET, Jacques MAQUET, Alain PETREMENT.

Suppléants : Mesdames Marie-France GRUNENFELDER, Anne-Marie LAUDIJOIS, Messieurs Olivier BAZIN, Jean-Michel CAZERES, Jean-François PICOU, Daniel VONCK.

Consultantes : Mesdames BRUNBROUCK et BOULANGER, directrices des écoles.

Présentes dans la salle : Mesdames DEXTRE, LOCRE, TROLLE

Secrétaire de séance : Madame Sylvie GON

Signature du dernier compte-rendu.

Point sur la rentrée scolaire :

A ce jour, il y a 131 élèves au RPI soit 5 de plus que le jour de la rentrée. Il y a 30 enfants en petite et moyenne section chez Joëlle PATARD. S'il y avait un enfant supplémentaire, il faudrait le mettre sur liste d'attente.

Problème du transport des enfants pour la cantine trop nombreux pour la capacité actuelle du car : Après étude, le Conseil Général qui, normalement, n'assure pas le transport spécifique dans ce cas a trouvé un accord avec le transporteur qui doit mettre à disposition un bus scolaire de 88 places comprenant des banquettes pouvant accueillir 3 enfants. Le transporteur assurera ce changement gratuitement.

Cantine :

Depuis début octobre, 85 enfants par jour en moyenne mangent à la cantine dont 23 de section maternelle. En juin, 67 repas en moyenne étaient servis, en septembre 80. C'est donc un service très apprécié et indispensable au RPI.

Périscolaire :

Fréquentation : En juin/juillet : 6 enfants de Montagny, 20 enfants d'Ermenonville. En août/septembre : 6 enfants de Montagny, 23 enfants d'Ermenonville. Il semble que certains parents n'ont pas bien compris le barème mis en place.

Délibérations :

Délibération est prise pour souscrire une assurance couvrant les absences du personnel titulaire soit 3 personnes : Maryvone DEXTRE, Marie-Ange DUVAL, Catherine PETREMENT.

Budget 2006 :

Actuellement le SIVOS n'a pas de trésorerie, les subventions étant versées l'année suivante. Il a été décidé que les communes feraient une avance de 20 000€ répartie comme suit : Montagny : 5000€, Ermenonville : 15000€. Ermenonville doit d'abord en débattre lors de son prochain conseil municipal début novembre.

Il a fallu commander 5000L de fuel pour l'école d'Ermenonville.

Il faudra changer de fournisseur à Ermenonville pour le papier de la photocopieuse qui est actuellement acheté auprès d'un organisme qui fait travailler des handicapés mais qui nous coûte 3 fois plus cher. (520€ au lieu de 160€ chez un fournisseur de consommables tel que JPG ou Bruneau). Monsieur Jean-Paul DOUET demande que les commandes faites au CAT soient réduites au minimum compte tenu des coûts pratiqués (voire supprimées, le SIVOS n'ayant pas de budget pour faire du social).

Les photocopieurs des 2 écoles seront peut-être à changer rapidement.

Prévoir aussi le changement de matériel informatique à Ermenonville ainsi qu'un abonnement ADSL.

Organisation :

Madame PETREMENT remplace maintenant Madame DROGUERES ce qui lui occasionne beaucoup d'heures supplémentaires. Avec son accord, elle est donc passée temporairement à 35h hebdomadaires au lieu de 26h. Madame CONQUET demande que les membres du SIVOS soient informés avant toute prise de décision. Monsieur DOUET, après s'être expliqué, précise qu'il rencontrera régulièrement Madame FRIEZ.

Madame LOCRE s'installera à l'école prochainement pour gérer le SIVOS et nous communiquera son numéro de téléphone et les heures où on pourra la joindre.

2 familles n'ont pas respecté les délais pour payer la cantine des mois d'août et septembre mais ont refusé de payer les 10% supplémentaires prévus dans le règlement. La prochaine fois, un avis à payer sera établi et la trésorerie se chargera de recouvrer les règlements.

Communications diverses :

Les institutrices de la section maternelle aimeraient commander du matériel pour les enfants : vélos, patinettes, chariots... coût : 852€. Voir avec le fournisseur s'il veut bien être payé sur le budget 2006.

La séance est levée à 22h00.